



EIDGENÖSSISCHES POLITISCHES DEPARTEMENT
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL
DIPARTIMENTO POLITICO FEDERALE

s.C.41.103.3.(21)

p.B.15.21.Eg.(1)

ZW/hz

Berne, le 16 avril 1973.

Bitte dieses Zeichen in der Antwort wiederholen
Prière de rappeler cette référence dans la réponse
Pregasi rammentare questo riferimento nella risposta

CONFIDENTIEL

PREMIERE PARTIE

de

l'Augmentation de la demande énergétique

et de

l'Importance croissante du pétrole

I. Introduction

Le développement industriel sans précédent des économies des pays riches a été largement facilité au cours des deux dernières décennies par un approvisionnement abondant, régulier et bon marché en énergie.

Dans la mesure où nous sommes moins assurés aujourd'hui de pouvoir continuer à disposer de quantités de pétrole toujours plus grandes jusque vers 1980 nous nous trouvons à un tournant, au-delà duquel certains croient voir se profiler une crise énergétique.

S'il est peut-être prématuré de parler de crise - des situations semblables s'étant déjà produites - le problème énergétique n'en reste pas moins des plus actuels et des plus sérieux car l'augmentation de la consommation énergétique mondiale est telle que les Gouvernements doivent s'en préoccuper maintenant pour définir les politiques qui devraient précisément aider à prévenir dans toute la mesure du possible l'apparition d'une situation de crise.

La période la plus délicate aux dires des experts est celle qui s'étend jusqu'en 1980, car d'ici là nous dépendrons très largement du pétrole pour couvrir nos besoins énergétiques en accroissement presque vertigineux. A partir de 1980, l'énergie nucléaire, qui sera économiquement rentable et technologiquement au point, devrait se substituer petit à petit aux hydrocarbures et diminuer notre dépendance envers cette forme d'énergie.

Le problème énergétique qui se pose donc à nous dans l'immédiat revient à savoir si nous serons à même de disposer des quantités de pétrole nécessaires à la couverture de nos besoins. Or les incertitudes d'ordre politique, financier et technique sont assez nombreuses. C'est à en cerner quelques-unes et à tenter d'esquisser certaines solutions que s'attachent les pages qui suivent.

II. Evolution du marché énergétique mondial au cours de la dernière décennie

Pendant la dernière décennie, la demande d'hydrocarbures de toutes sortes a dépassé les prévisions dans tous les pays. Cette demande a encore été stimulée par les bas prix auxquels le pétrole et le gaz ont été offerts au début de cette période. Cela tenait essentiellement à l'entrée en production de nouveaux pays africains tels que la Libye, le Nigeria, l'Algérie et à la volonté des compagnies pétrolières face à ces nouveaux venus de conserver leurs parts du marché des produits pétroliers en abaissant leurs prix.

Cette situation s'est modifiée à la fin des années 60. Les facteurs en sont nombreux: la demande globale d'énergie a progressé beaucoup plus rapidement que prévu; pour des raisons diverses, notamment sa dépendance envers une main d'oeuvre toujours plus chère, le charbon a perdu du terrain comme source énergétique; le rythme de construction des centrales nucléaires n'a pas répondu aux attentes par suite de difficultés technologiques et d'environnement; le canal de Suez a été fermé et certains pays producteurs de pétrole ont volontairement réduit leur production (Libye, Koweït).

De par la conjonction de ces facteurs, le marché énergétique qui avait été favorable aux acheteurs pendant la plus grande partie de la décennie est devenu un marché favorable aux vendeurs vers 1970.

Les conséquences de cette transformation de la structure du marché sont nombreuses. En voici quelque-unes: le prix du pétrole a augmenté; les relations entre les grandes compagnies pétrolières internationales, les pays hôtes et les pays consommateurs se sont détériorées et les principaux pays producteurs ont formé un cartel, l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), qui leur a permis de renforcer leur position en matière de négociation qui s'était pourtant déjà considérablement affermie au moment de l'apparition d'un marché de vendeurs.

III. De l'importance croissante du pétrole dans la demande énergétique mondiale de ces dernières années

La demande énergétique mondiale, qui avait crû en moyenne de 4 % l'an de 1945 à 1960, a passé à 6 % de 1960 à 1970.

Cet accroissement est lié à une modification de la composition de la demande. Exclusion faite des pays de l'Est et de la Chine communiste, il apparaît que l'appoint du charbon à la fourniture énergétique mondiale, qui était de 60 % en 1945, n'en représentait plus que 20 % en 1970. A l'inverse, la part du pétrole a passé dans le même temps de 25 % à 55 % et celle du gaz naturel de 10 à 19 %. Quant à la part d'électricité d'origine hydraulique, elle est demeurée à peu près constante avec 6 %. Celle d'origine nucléaire, bien qu'en augmentation très rapide depuis 1966, ne représentait en 1970 que 1 % de la demande énergétique mondiale.

Ce panorama, à l'échelle du globe, comporte des différences régionales assez marquées. Ainsi, en Europe occidentale et au Japon, la part du pétrole dans la demande énergétique globale a crû beaucoup plus rapidement qu'en Amérique du Nord. S'il demeure sur ce dernier marché la principale source d'énergie, son importance relative a décrû, passant de 45 % de la demande Nord américaine en 1960 à 43 % en 1970. Sa part y est donc moins importante qu'en Europe (60 %) et qu'au Japon (72 %). En outre, en Amérique du Nord, l'offre de gaz naturel a accusé la progression la plus rapide dans la dernière décennie (29 à 34 %) tandis que sa part en Europe occidentale avoisinait seulement 6 % et au Japon 1 %.

IV. Politique énergétique américaine

Les différences régionales relevées ci-dessus tiennent aussi bien à des facteurs physiques relatifs à la structure des ressources, à leur localisation, etc. qu'aux politiques énergétiques nationales.

A cet égard, la politique américaine mérite une mention spéciale. Dans les années 60, lorsque les prix des hydrocarbures étaient à la baisse, l'industrie pétrolière américaine n'a pas pu suivre le mouvement, ses prix de production demeurant élevés. Pour lui venir en aide, les autorités américaines ont mis l'accent sur la sécurité des approvisionnements - menacée par une trop forte dépendance envers l'étranger - et réduit les importations dans le cadre du programme obligatoire d'importation de pétrole. Cette politique a maintenu le prix du brut national à un niveau plus élevé que les prix mondiaux. Valable aussi longtemps que

la production intérieure dépassait la consommation et que les prix mondiaux étaient bas, cette politique a perdu beaucoup de sa raison d'être vers 1966, quand les besoins des Etats-Unis ont excédé la capacité de production intérieure et que les prix sont montés sur le marché mondial.

Le "Message sur l'énergie" que le Président Nixon adressera d'ici l'été devrait consacrer la révision de cette politique. Il est difficile à ce stade de prévoir/^{son} contenu car les ressources énergétiques des Etats-Unis sont plus diversifiées que celles de la plupart des autres pays. Ils disposent en effet, outre le pétrole, de réserves importantes de gaz naturel et de charbon. Une exploitation plus extensive de ce dernier a néanmoins été entravée jusqu'ici par les défenseurs de l'environnement. La liquéfaction sous terre et la gazéification (nouveaux procédés technologiques) pourraient faire pièce à leurs arguments.

En dépit de la flexibilité relative dont dispose le Président Nixon quant aux accents de sa politique énergétique, il est néanmoins d'ores et déjà avéré que les Etats-Unis deviendront dans les toutes prochaines années un très grand importateur de pétrole du Moyen-Orient. Dans leur cas c'est une conversion importante, leurs approvisionnements extérieurs ayant été couverts jusqu'ici essentiellement à partir du Venezuela et du Canada. Ce seul fait ne manquera pas de produire des répercussions profondes sur les approvisionnements des autres pays développés.

V. Le rôle du pétrole dans la décennie actuelle

Il est généralement admis que dans la décennie en cours les approvisionnements en pétrole se feront essentiellement à partir du groupe de l'OPEP. L'URSS, bien qu'étant un producteur important avec d'énormes réserves à mettre en exploitation, aura dans le proche avenir des quantités de pétrole relativement faibles à mettre à disposition des pays non-communistes, une fois ses besoins intérieurs et ceux de ses alliés assurés.

D'autre part, les autres formes d'énergie ne couvriront pas, tant s'en faut, l'augmentation de la consommation énergétique que les experts situent aux environs de 6 % l'an pour la décennie en cours. Avec un taux de cet ordre, le pétrole devrait satisfaire, en 1980, 48 % de la consommation énergétique mondiale, le charbon 25 %, le gaz 20 %, le reste se répartissant entre l'hydro-électricité et l'énergie nucléaire.

Ces chiffres abstraits prennent leur signification si l'on donne pour le pétrole les augmentations d'importation qu'il représente pour les trois principales zones de l'OCDE :

Besoins d'importation	Millions de tonnes par an	
	1970	1980
Amérique du Nord	165	478
Japon	190	464
Zone européenne de l'OCDE	597	934
Total :	952	1876

Ce tableau situe dans toute son ampleur le problème pétrolier du monde développé puisqu'il révèle que les importations de pétrole doubleront d'ici 1980 pour les seules grandes zones géographiques de l'OCDE. Il montre aussi combien s'aggravera la dépendance des pays développés envers leurs fournisseurs de pétrole sous l'action de trois facteurs principaux:

- a) L'Amérique du Nord importera de plus en plus car la production nationale semble s'orienter vers une stabilisation ou une diminution,
- b) Au Japon, toute demande supplémentaire de pétrole sera virtuellement tributaire des importations.
- c) En Europe, les importations continueront à augmenter malgré la mise en exploitation des ressources de la Mer du Nord.

VI. Sources d'approvisionnement en pétrole de l'Europe occidentale

L'Europe occidentale s'approvisionne essentiellement dans trois régions : Golfe Persique, Afrique du Nord, Nigeria.

L'évolution des importations en provenance de ces trois régions est difficile à prédire car de nombreux facteurs entrent en ligne de compte: qualité, coût, distance, politiques suivies par les pouvoirs publics, par les compagnies pétrolières, etc. Ainsi le développement des importations de pétrole d'origine libyenne est dû non seulement à la proximité des gisements mais aussi à sa faible teneur en soufre particulièrement bien adaptée à la demande européenne.

Entre 1960 et 1970, le trait frappant est l'essor des importations en provenance d'Afrique du Nord. Elles sont passées de 8 millions de tonnes en 1960 à 194 millions en 1970. Cet accroissement s'est fait au détriment de la contribution du Golfe Persique qui est tombée dans le même temps de 73 % à 50 %. Cette baisse s'explique par la position géographique défavorable de cette région par rapport aux marchés européens. La fermeture du canal de Suez en 1967 n'a évidemment pas arrangé les choses.

Le Golfe Persique redeviendra probablement un fournisseur plus important de l'Europe occidentale au cours des prochaines années, car l'essentiel des réserves connues de pétrole du monde s'y trouve et que cette région est virtuellement la seule à pouvoir augmenter rapidement sa production. C'est pourquoi les experts estiment que celle-ci doublera dans la décennie en cours.

VII. Importance du Golfe Persique et de l'Afrique du Nord dans la production mondiale de pétrole

En 1972, la production mondiale de pétrole a atteint 2598 millions de tonnes, soit une augmentation de 5 % par rapport à 1971. Le Golfe Persique et l'Afrique du Nord entrent pour environ 36 % de cette production.

L'accroissement de la production en 1972 s'est concentré sur un nombre de pays relativement petit, dont les principaux sont l'Arabie Saoudite et l'Iran. La production du Golfe Persique, à elle seule, a augmenté de 10 % environ ou de 13 % si l'on exclut le cas particulier de l'Irak, où depuis la nationalisation de l'IPC, intervenue en juin 1972, les opérations de cette

- 9 -

compagnie ont cessé dans la région de Kirkuk, d'où 20 millions de tonnes avaient été extraites de janvier à mai 1972.

Les principaux producteurs du Golfe Persique et de l'Afrique du Nord sont :

l'Arabie Saoudite	302 millions de tonnes en 1972
l'Iran	261 " " "
Koweït	170,5 " " "
Libye	117 " " "
	(contre 130 " " 1971
	et 166 " " 1970)
Irak	67 " " 1972
	(contre 84 " " 1971)
Algérie (évaluation)	54 " " 1972
Abou Dhabi	29 " " 1972
Qatar	11,5 " " 1972
Egypte	10 à 12 " " 1972

DEUXIEME PARTIE

Quelques problèmes politico-économiques

VIII. Evocation de quelques problèmes politico-économiques

- A. La demande de pétrole, toujours plus forte dans le monde, a entraîné un durcissement de la position des pays du groupe de l'OPEP. Ils ont obtenu, à titre principal, au cours de négociations successives qui ont eu lieu à partir de 1970-71, un relèvement sensible du prix du pétrole, des compensations pour la perte de pouvoir d'achat de leurs recettes pétrolières qui sont toujours exprimées en dollars et une "participation" qui se développe progressivement dans les activités locales des compagnies pétrolières.

Les incidences de ces éléments font que le coût du baril de pétrole passera progressivement de 90 cents en 1970 à 2 dollars en 1975 et à 5,5 dollars en 1980 soit 40 dollars la tonne.

Toutes choses restant égales par ailleurs, cette augmentation signifie, sur la base du volume des importations de pétrole reproduit sous chiffre VI que la valeur des importations se présentera comme suit en 1980 pour les trois grandes zones de l'OCDE :

Amérique du Nord	§ *)	19 milliards
Japon	§ *)	19 milliards
Pays européens de l'OCDE	§ *)	37 milliards
		<hr/>
total :	§ *)	75 milliards
		<hr/>

*) dollars d'avant la dévaluation de février 1973.

Pour saisir toute l'importance du problème, ces 75 milliards de dollars sont à mettre en regard des 13,6 milliards dépensés au même titre en 1970.

Parmi les nombreuses conséquences de cette évolution examinons-en deux :

i) Effets de balance des paiements des pays développés.

Même si ce n'est pas le contexte pour les examiner, il convient de les signaler en passant. Traditionnellement, ces pays dégagent un excédent courant. Il a été généralement de l'ordre de 10 milliards de dollars. C'est grâce à lui que ces pays ont été à même d'exporter des capitaux vers le tiers-monde et de financer leurs programmes d'aide au développement. Qu'advient-il de ceux-ci si l'excédent courant disparaît en raison du coût des approvisionnements énergétiques des pays développés ?

ii) Capacité d'utilisation des recettes d'exportation des pays producteurs de pétrole. Ces pays consacreront une partie de leurs recettes d'exportation à l'achat de biens et services. L'importance des montants affectés dépendra de la situation de chacun d'eux, c'est-à-dire de l'ordre de grandeur de leurs populations et de l'ambition de leurs plans de développement. Par rapport à ces facteurs, les pays producteurs de pétrole ne forment pas un bloc homogène. Voyons ceux du Golfe Persique et de l'Afrique du Nord, L'Algérie et l'Iran, qui ont des populations et des plans de développement importants, dépenseront assez aisément leurs recettes en devises.

La Libye, Koweït et Qatar sont peu peuplés, mais, comme ils pratiquent une politique de limitation de la production pour conserver leurs gisements, ils ne dégageront pas des excédents de recettes très importants. Par contre, l'Arabie Saoudite et Abou Dhabi auront des surplus considérables de recettes car ils sont peu peuplés et pratiquent une politique d'accroissement de leurs exportations de pétrole. L'Irak, enfin, occupe une position intermédiaire. Moyennement peuplé, ce pays connaît un rythme d'exportation assez soutenu qui devrait produire des recettes que son économie ne pourra pas entièrement absorber.

L'un dans l'autre on estime à 20 milliards de dollars l'excédent annuel que dégageront les pays producteurs de pétrole. A ceux-ci viendront s'ajouter, dès 1980, les revenus des investissements effectués au moyen des excédents courants antérieurs, soit environ 5 milliards de dollars.

Ces 25 milliards de dollars sont l'arme politique et économique des pays producteurs de pétrole.

Nos ambassadeurs à la Conférence régionale pourraient évoquer les conséquences possibles aussi bien au point de vue politique qu'économique de ce renversement de la situation financière des pays producteurs de pétrole. Ceux-ci, plus à l'aise, seront moins tenus d'exporter. Du même coup, la probabilité, pour des raisons politiques, d'une interruption de la production devient plus grande. Elle porterait d'autant plus que nous dépendons presque entièrement du pétrole de ces pays. Toute l'évolution politique du Moyen-Orient pourrait s'en ressentir. Même au-delà de cette zone géographique, l'aide au développement et l'assistance financière dispensées par ces pays peuvent influencer les problèmes. Des signes avant-coureurs nous en viennent d'Afrique Noire où Israël s'est vu éliminer de certains pays où ses programmes d'aide étaient jadis tenus pour les meilleurs, etc.

B. L'augmentation considérable des importations de pétrole, notamment par les Etats-Unis, risque de provoquer une certaine surenchère entre les trois grands blocs économiques des pays développés - Etats-Unis, Europe occidentale, Japon - auprès de leurs fournisseurs traditionnels de pétrole. Les Etats-Unis semblent avoir été particulièrement conscients de ce danger. Ils ont sondé le Marché Commun et le Japon sur les chances de réalisation d'une approche concertée du problème du pétrole envers les pays producteurs. Les réponses qu'ils ont reçues paraissent avoir été assez positives. Néanmoins, il faut se garder de tout optimisme prématuré car ni les Etats-Unis ni le Marché Commun n'ont à l'heure actuelle de conception précise de leur politique pétrolière. Le Japon semble être un peu plus avancé sur cette voie. Mais même chez lui tout peut encore être remis sur le métier.

Une approche concertée des principaux pays consommateurs de pétrole recèle à l'évidence des avantages, compte tenu du potentiel économique, financier et technologique que ces pays incorporent. Mais du fait de sa puissance, ce bloc - qui reste d'ailleurs encore à constituer - inspire déjà des craintes dans les pays du Groupe de l'OPEP et un durcissement de leur attitude qui pourrait bien déboucher sur une confrontation plutôt que sur un dialogue. Ainsi donc l'approche concertée des pays consommateurs comporte des avantages et des inconvénients à soupeser.

La Conférence régionale de nos ambassadeurs pourrait utilement discuter de cette question.

C. L'approche concertée telle qu'elle a été préconisée par les Etats-Unis et endossée virtuellement par le Marché Commun et le Japon revêt encore à ce stade un caractère théorique et académique. Aussi, a priori, personne ne voudrait prendre la responsabilité de la rejeter. Cela n'exclut pas - plusieurs indices le donnent déjà à penser - que les grands blocs économiques des pays développés songent à la possibilité de s'assurer une position privilégiée auprès de certains pays fournisseurs de pétrole. Ce qui est vrai des blocs l'est à plus forte raison des pays qui les constituent. La politique du Japon envers Abou Dhabi, celle de la France envers l'Irak et l'Algérie, celle de l'Italie en Libye, en sont autant de témoignages implicites. Si ceux-ci viennent à se renforcer, le danger serait grand de voir les Etats-Unis leur emboîter le pas. Ils ont été l'objet, ne l'oublions pas, l'automne dernier, d'approches discrètes de la part de l'Arabie Saoudite (qui possède les plus grandes réserves connues de pétrole et les moyens d'augmenter rapidement sa production) en vue d'établir entre les deux pays des relations privilégiées aux termes desquelles les Etats-Unis se verraient offrir un approvisionnement en pétrole stable et quasi-illimité contre l'octroi d'un accès préférentiel aux investissements de l'Arabie Saoudite sur le marché américain dans les domaines du raffinage et de la commercialisation des produits pétroliers. La recherche de positions privilégiées par les blocs ou les pays consommateurs auprès des producteurs de pétrole comporte cependant des risques politiques indéniables. Elle n'est pas exempte non plus du danger de faire hausser encore davantage les prix du pétrole et d'aggraver la sécurité des approvisionnements.

La Conférence régionale de nos ambassadeurs pourrait examiner les tentatives qui ont été faites par un bloc économique ou de pays individuels pour acquérir une position privilégiée sur le marché d'un/^{pays}producteur de pétrole. Il serait utile aussi d'essayer de tirer les enseignements présents et futurs de cette politique, ses avantages et ses inconvénients aussi en ce qui nous concerne. Y a-t-il notamment place encore pour une politique énergétique isolée d'un pays de la dimension du nôtre ?

- D. L'apparition des Etats-Unis sur les marchés du Golfe Persique comme gros importateurs de pétrole est un phénomène nouveau dont on ne peut pas encore mesurer toutes les conséquences. L'une, d'importance, provient de ce que la majorité des grandes compagnies pétrolières sont américaines. Jusqu'ici, elles ont extrait du pétrole qui a été livré surtout à l'Europe, voire à quelques autres marchés subsidiaires, mais pas aux Etats-Unis. La question qui se pose désormais à l'Europe, consiste à se demander si nous pouvons continuer à nous en remettre presque exclusivement pour notre approvisionnement en pétrole aux compagnies américaines. On ne saurait exclure en effet que les actionnaires de ces compagnies, poussés peut-être par l'opinion publique américaine voire les autorités elles-mêmes en cas de raréfaction des arrivages de pétrole aux Etats-Unis, décident de servir le marché américain par priorité, délaissant leurs livraisons à leurs clients européens traditionnels. L'hypothèse n'est pas théorique. Une pression a en effet été exercée dans le passé sur les filiales étrangères des compagnies américaines pour qu'elles cessent de commercer avec la Chine communiste et Cuba. Une pression

- 16 -

du même ordre fut aussi exercée en 1966 sur une compagnie américaine d'ordinateurs pour qu'elle suspende ses livraisons à la France dont la politique était jugée peu amicale par les Etats-Unis. La pression pourrait d'ailleurs être moins directe: par le biais de la fiscalité, par exemple. Il pourrait même ne pas y avoir de pression du tout dans l'hypothèse où le marché américain serait touché économiquement. Les compagnies pourraient alors décider de contribuer à réanimer l'économie américaine, guidée par la seule préoccupation d'assurer un meilleur rendement à leurs investissements concentrés presque exclusivement sur ce marché.

Ces considérations font ressortir l'urgence pour l'Europe (le Marché Commun y pense d'ailleurs) de définir une politique énergétique cohérente, comportant des relations s'étendant à d'autres domaines, notamment au commerce, à la coopération technique et aux investissements. Ce faisant, nous susciterions une communauté d'intérêts bénéfiques à tous égards à nos approvisionnements réguliers en pétrole. N'en déplaise aux idéalistes, cette politique implique des dépenses d'investissements importantes pour affirmer la présence de l'Europe dans des pays trop exclusivement réservés aux capitaux américains.

La Conférence régionale de nos ambassadeurs pourrait approfondir ces questions et examiner, en particulier, le rôle que pourrait jouer la Suisse, seule ou en concertation avec nos partenaires européens, pour affirmer une présence plus forte dans cette partie du monde.

E. Les négociations qui ont eu lieu depuis 1970 - 71, entre l'OPEP et les compagnies pétrolières, ont abouti, nous l'avons vu, à des hausses importantes du prix du pétrole. Il y en aura certainement d'autres encore. Les rapports de force qui existaient préalablement entre les pays producteurs et les compagnies pétrolières se sont alors modifiés au détriment de ces dernières. La question est dès lors posée de savoir si désormais les compagnies pétrolières demeurent pour les pays consommateurs de pétrole un intermédiaire valable dans les négociations. En ayant dû accepter notamment une "participation" du pays hôte dans une grande partie de leurs activités, elles ont perdu de leur indépendance qui pourrait dans des négociations futures leur faire partager par priorité des intérêts qui sont plus proches de ceux des pays producteurs que des pays consommateurs.

Ce reproche a déjà été formulé et l'on a même été jusqu'à dire que les compagnies pétrolières agissaient maintenant comme les percepteurs fiscaux des pays producteurs.

Il n'est pas certain, à l'inverse, qu'un engagement étatique plus grand des pays consommateurs dans les négociations avec l'OPEP produirait de meilleurs résultats. A cet égard, l'exemple de l'ENI en Libye n'est pas convaincant. Il n'a en tout cas pas eu pour conséquence une diminution de prix ni assuré une sécurité plus grande des approvisionnements. L'on peut même se demander s'il n'a pas, incidemment, favorisé la signature de contrats de livraison de pétrole libyen qui était destiné jadis à l'Europe, à la Roumanie, la Bulgarie et l'URSS.

Dans ce contexte, il pourrait être utile que nos ambassadeurs examinent et discutent les implications de la modification du rôle des compagnies pétrolières dans leurs négociations avec les pays producteurs et qu'ils réfléchissent aux conséquences à en tirer sur l'attitude à tenir par les gouvernements des pays consommateurs dans les futures négociations pétrolières.

- F. La hausse des prix du pétrole aura des conséquences inévitables sur le coût des produits industriels du monde développé. Les économies de nos pays - prises dans leur ensemble et non pas sectoriellement - pourront supporter les incidences de ces augmentations du coût de l'énergie. L'on peut se demander, néanmoins, si les économies des pays du tiers-monde non producteurs de pétrole pourront les assumer. Il semble que l'Inde, dont les réserves convertibles sont toujours peu importantes, a été contrainte en 1971 ou en 1972 de diminuer ses importations de pétrole pour épargner ses devises. Y a-t-il eu d'autres exemples de ce genre ? Les cas se multiplieront-ils au fur et à mesure que les bénéfices de la participation des pays producteurs aux activités des compagnies pétrolières renchérront le prix du pétrole ? Les pays producteurs ont-ils envisagé de venir en aide à ces économiquement faibles en les approvisionnant en pétrole moins cher ?

Des problèmes du même ordre pourraient se poser pour les pays de l'Europe de l'Est qui ne sont pas ou insuffisamment desservis en pétrole russe. Leurs réserves en devises convertibles étant limitées, une hausse du prix de cette source d'énergie pourrait les inciter à réduire leurs importations de pétrole et à recourir à des formes énergétiques de substitution.

G. Toutes les considérations précédentes montrent que le problème du pétrole comporte des incidences financières considérables dont il est difficile maintenant déjà de prévoir toutes les conséquences. On peut tout de même se demander si l'augmentation du coût d'exploitation sur le sol des pays producteurs, la perte d'indépendance qui résulte pour les compagnies pétrolières des accords de "participation" qu'elles ont dû passer avec les pays producteurs, l'insécurité des approvisionnements qui résulte de l'instabilité politique caractérisant la plus grande région productrice du monde et le poids grandissant des pays de l'OPEP ne vont pas inciter les pays consommateurs à multiplier - comme c'est déjà le cas en Mer du Nord - les forages off shore qui les rendraient un peu moins dépendants de la "tutelle" de l'OPEP. A tout le moins, l'augmentation du coût du pétrole permet déjà d'envisager des forages qui n'auraient pas été rentables précédemment, notamment dans le fond des mers et dans les régions arctiques.

RECHERCHES ET STATISTIQUES DE L'ÉNERGIE

TROISIEME PARTIE

Le pétrole en Suisse

Année	Production (tonnes)	Consommation (tonnes)	Stocks (tonnes)	Importations (tonnes)	Exportations (tonnes)
1950	100	100	0	0	0
1951	100	100	0	0	0
1952	100	100	0	0	0
1953	100	100	0	0	0
1954	100	100	0	0	0
1955	100	100	0	0	0
1956	100	100	0	0	0
1957	100	100	0	0	0
1958	100	100	0	0	0
1959	100	100	0	0	0
1960	100	100	0	0	0
1961	100	100	0	0	0
1962	100	100	0	0	0
1963	100	100	0	0	0
1964	100	100	0	0	0
1965	100	100	0	0	0
1966	100	100	0	0	0
1967	100	100	0	0	0
1968	100	100	0	0	0
1969	100	100	0	0	0
1970	100	100	0	0	0
1971	100	100	0	0	0
1972	100	100	0	0	0
1973	100	100	0	0	0
1974	100	100	0	0	0
1975	100	100	0	0	0
1976	100	100	0	0	0
1977	100	100	0	0	0
1978	100	100	0	0	0
1979	100	100	0	0	0
1980	100	100	0	0	0
1981	100	100	0	0	0
1982	100	100	0	0	0
1983	100	100	0	0	0
1984	100	100	0	0	0
1985	100	100	0	0	0
1986	100	100	0	0	0
1987	100	100	0	0	0
1988	100	100	0	0	0
1989	100	100	0	0	0
1990	100	100	0	0	0
1991	100	100	0	0	0
1992	100	100	0	0	0
1993	100	100	0	0	0
1994	100	100	0	0	0
1995	100	100	0	0	0
1996	100	100	0	0	0
1997	100	100	0	0	0
1998	100	100	0	0	0
1999	100	100	0	0	0
2000	100	100	0	0	0
2001	100	100	0	0	0
2002	100	100	0	0	0
2003	100	100	0	0	0
2004	100	100	0	0	0
2005	100	100	0	0	0
2006	100	100	0	0	0
2007	100	100	0	0	0
2008	100	100	0	0	0
2009	100	100	0	0	0
2010	100	100	0	0	0
2011	100	100	0	0	0
2012	100	100	0	0	0
2013	100	100	0	0	0
2014	100	100	0	0	0
2015	100	100	0	0	0
2016	100	100	0	0	0
2017	100	100	0	0	0
2018	100	100	0	0	0
2019	100	100	0	0	0
2020	100	100	0	0	0

MEMORANDUM TECHNIQUE SUR LE PETROLE EN SUISSE

	Millions de tonnes				
	1966	1967	1968	1969	1970
<u>Pétrole brut et demi-produits</u>					
Production nationale	-	-	-	-	-
Importations	2,4	4,0	4,6	5,1	5,5
Approvisionnement total	2,4	4,0	4,6	5,1	5,5
Entrées en raffinerie	2,3	4,0	4,6	5,1	5,5
Exportations	-	-	-	-	-
Affectations totales	2,3	4,0	4,6	5,1	5,5
<u>Produits pétroliers</u>					
Production des raffineries	2,2	3,7	4,3	4,8	5,2
Production d'autre origine	-	-	-	-	-
Importations	6,8	5,6	6,3	6,8	7,8
Approvisionnement total	9,0	9,3	10,6	11,6	13,0
Livraisons à la consommation intérieure	8,3	9,1	10,0	11,0	12,3
Soutes	-	-	-	-	-
Exportations	0,1	0,2	0,2	0,3	0,3
Affectations totales	8,4	9,3	10,2	11,3	12,6
<u>Capacité de raffinage</u>					
Capacité de distillation de brut en fin d'année	4,6	4,7	5,1	5,1	5,5

Production nationale et importations de pétrole brut

Il n'y a pas de production nationale de pétrole brut en Suisse. Malgré de nombreuses recherches et plusieurs sondages, on n'a découvert aucun gisement économiquement exploitable. A ce jour, toutes les recherches et explorations ont été effectuées par des entreprises privées, l'Etat s'abstenant de toute initiative dans ce domaine. On s'efforce actuellement de poursuivre cette activité de recherches, avec une assistance financière éventuelle des pouvoirs publics.

Les importations de pétrole brut en Suisse sont entièrement basées sur des oléoducs partant des ports méditerranéens. Avec l'entrée en activité, en 1966, d'une seconde raffinerie, les importations ont plus que doublé. On note une nette tendance en faveur des bruts en provenance d'Algérie et de Libye, qui s'est accentuée ces dernières années en faveur de la Libye. Cette préférence est due au fait que les raffineurs suisses recherchent un rendement maximum en distillats, la demande en huiles de chauffage étant de loin la plus élevée.

Développement de la capacité de raffinage

La Raffinerie du Rhône S.A., entrée en activité en 1963 avec une capacité annuelle de raffinage de 2,1 millions de tonnes, était jusqu'à mi-1966 la seule du pays. En juin 1966, la mise en service de celle de la compagnie de raffinage Shell porta la capacité annuelle totale de raffinage en Suisse à 4,6 millions de tonnes. Grâce à des améliorations techniques et des mesures de rationalisation, la production s'éleva successivement à 5,1 et 5,5 millions de tonnes entre 1968 et 1971. Le développement ultérieur

prévoit d'amener la capacité totale de raffinage indigène à quelque 6,5 millions de tonnes.

L'augmentation constante de la consommation de produits pétroliers ainsi que la demande croissante des besoins en énergie conduisent à réexaminer la question de créer une troisième raffinerie en Suisse. Bien que l'idée n'en soit encore aujourd'hui qu'au stade des projets, le rapport entre la consommation intérieure actuelle et la part modeste couverte par la production des raffineries intérieures devrait tôt ou tard rendre indispensable la construction de cette troisième unité de production.

Accroissement de la consommation intérieure des principaux produits pétroliers

Les ventes de l'ensemble des produits pétroliers ont progressé de 47 % de 1966 à 1970.

Par suite du développement de la navigation aérienne internationale, les ventes de carburateurs revêtent, avec un taux d'expansion de près de 80 %, la plus importante progression de tous les produits.

Pour les distillats, les livraisons accusent un taux d'expansion de 57 %. Cette progression est due à une intense construction de logements nouveaux ainsi qu'à la transformation de nombreuses installations de chauffage domestique qui sont passées du charbon à l'huile de chauffage. Cette évolution se remarque également dans les installations industrielles où, alliée à une activité industrielle soutenue, elle a contribué à l'augmentation de près de 50 % de la consommation de fuel.

Les ventes de carburants (essence-auto et carburant diesel) montrent une progression moyenne annuelle de 6,5 % qui atteint 26 % au total.

Les incidences éventuelles de la crise monétaire actuelle et les indices laissant prévoir une récession économique ne facilitent guère les prévisions sur le développement futur de la consommation des produits pétroliers. On admet néanmoins que la demande augmentera encore mais à des taux de progression plus modestes que ceux enregistrés ces dernières années. D'autres formes d'énergie tentent en effet d'acquérir une plus grande importance sur le marché de l'énergie en Suisse.

Consommation de pétrole par rapport à la consommation totale d'énergie

Durant la période s'étendant de 1966 à 1970, la part des produits pétroliers dans la consommation totale d'énergie s'est encore sensiblement accrue aux dépens des autres sources d'énergie brute. Sa quote-part au bilan d'énergie a passé de 70,2 % en 1966 à 78,4 % en 1970, soit une progression annuelle moyenne de 2,1 %.

Alors que la part des carburants à ce bilan restait pratiquement constante, celle des combustibles liquides augmentait régulièrement, passant de 48,4 % du total en 1966 à 56,4 % en 1970.

Service économique et financier

J. Zwahlen